

Lotissement de la Grande Bastide : les opposants bétonnent leur colère

La future réalisation de 200 logements en contrebas du village du Comtat ne satisfait pas la population. 800 habitants ont exprimé leur mécontentement face au projet décidé par l'ancienne municipalité, au cours d'une marche spécifique organisée ce samedi 25 septembre.

« Notre Bastide elle a du style. Un lotissement c'est désolant », « Non non au béton à Velleron ». Ce samedi 25 septembre, la colère des habitants de Velleron contre le projet de lotissement à la Grande Bastide s'est exprimée dans la rue et sur une dizaine de panneaux manuscrits.

À l'appel du collectif de défense de la Grande Bastide et de la municipalité, 800 d'entre eux ont rejoint la place située devant l'hôtel de ville et participé à une marche citoyenne pour s'opposer à la décision prise par l'ancienne municipalité, conduite jusqu'à l'an passé par Michel Ponce, et qui avait décidé de rendre constructible sept hectares de terrain situés à quelques centaines de mètres du bourg. Une initiative qui pourrait se solder, dans les semaines à venir, par la vente définitive du terrain, privé, à deux promoteurs immobiliers, Hectare et Angelotti, réunis au sein de la société

par actions simplifiée

(SAS) Domaine de l'opéra, et la construction de quelque 200 logements.

Voir des pelleteuses à cet endroit semble inimaginable pour le nouveau premier magistrat de la cité du Comtat, Philippe Armengol, et pour une majorité de ses administrés, qui s'interrogent sur le bien-fondé d'une telle réalisation. « C'est un projet qui ne peut pas être assimilé à l'échelle de la commune, répète Emmanuel Fourdrin, domicilié à 500 mètres de l'emplacement choisi et qui pensait l'idée du futur lotissement tombée à l'eau avec le changement de municipalité. Nous ne sommes pas contre l'évolution du village mais là, il y aurait tout un tas de choses à refaire, comme des routes ou une station d'épuration. »

« On a déjà vu ce que ça donnait avec un premier lotissement, témoigne sa compagne. Beaucoup de logements ne sont pas encore occupés et le promoteur de cet aménagement, qui était déjà étranger à la région, a mal fait le travail. Les habitations sortent vraiment du paysage et ne correspondent en rien à ce que l'on trouve ici puisqu'ils ont fait des toits en zinc. »

Venus en voisin, des élus, encore aux commandes ou en retrait de la vie politique, ont mis un point d'honneur à voler au secours de leurs camarades vauchusiens. Jacques



Les manifestants sont partis du bourg et se sont rendus jusqu'à la Grande Bastide, lieu où doit émerger le futur lotissement imaginé par les promoteurs immobiliers. Photo Le DL/Angélique SUREL

Olivier, qui a dirigé durant six ans la commune du Thor, ne s'y est pas trompé. « Il faut que Velleron grandisse à son rythme. Il ne faut pas partir sur des projets disproportionnés qui peuvent mettre en danger la vie de la cité. »

Le soutien de Grand Corps Malade

Agréablement étonnés par le succès de la mobilisation, les organisateurs avaient gardé quelques atouts dans leur manche pour rallier les trou-

pes. Dans son propos d'avant-marche, l'édile de Velleron s'est appuyé sur le soutien télégraphié de l'un des plus célèbres administrés, Fabien Marsaud, plus connu sous le nom de Grand Corps Malade.

Les membres du collectif, eux, se sont entichés du symbole du colibri noir pour donner de la force à leur combat, en proposant 200 badges à l'effigie de l'oiseau-mouche. Gadget parti à vitesse grand V. « C'est une référence à une légende amérindienne, narrée par Pierre Rabhi, et à notre

colère, appuie Catherine Labasse, membre du collectif de défense, ravie de ce premier succès. Nous montrons aux politiques et au préfet que nous ne lâcherons rien. » Un rendez-vous avec Bertrand Gaume est prévu, sur ce dossier, le vendredi 8 octobre, en compagnie du maire de Velleron.

Jérémy MOUFFOK

RETROUVEZ LE DIAPORAMA SUR ledauphine.com